

3e Etats Généraux du
Commerce en Centre-Ville
Lundi 30 Septembre 2019

UN PROGRAMME

Action
Cœur
de Ville

BOURGES





*Il n'y a pas de commerce en
forme quand la ville est
malade et il n'y a pas de ville
en forme quand le commerce
est malade.*

Robert Rochefort
Ancien directeur du CREDOC



LE PROGRAMME «ACTION COEUR DE VILLE»

222 villes réparties dans toutes les régions bénéficient d'une convention de revitalisation sur 5 ans pour redynamiser leur centre-ville.

Ce plan répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter leur rôle de moteur de développement du territoire.

L'appui aux projets de chaque commune repose sur des cofinancements apportés par les partenaires.

Plus de 5 milliards d'euros sont mobilisés sur 5 ans, dont 1 million d'euros de la Caisse des dépôts en fonds propres, 700 000 euros en prêts, 1,5 millions d'euros d'Action Logement et 1,2 millions d'euros de l'Anah (Agence nationale de l'habitat).

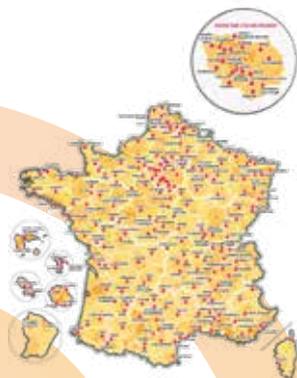
D'autres ressources pourront venir compléter ces enveloppes de crédits.

La communauté d'agglomération Bourges Plus et la Ville de Bourges ont signé la convention-cadre pluriannuelle Cœur de ville le 1er octobre 2018 et ont engagé une large concertation avec les commerçants, artisans et

forces vives pour bâtir en co-construction un programme d'actions pour le cœur de ville.

Les deux collectivités s'engagent dans cette démarche à hauteur de leurs moyens respectifs, estimés à environ 4 millions d'euros par an pour la Ville de Bourges et 2 millions d'euros par an pour la Communauté d'Agglomération Bourges Plus.

Leur implication financière sera adossée aux contributions et investissements propres de l'ensemble des partenaires de la démarche.



5 axes structurants

- 1 - Mettre en place une offre attractive de l'habitat en centre-ville
- 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré
- 3 - Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espaces public et le patrimoine
- 5 - Fournir l'accès aux équipements et services publics

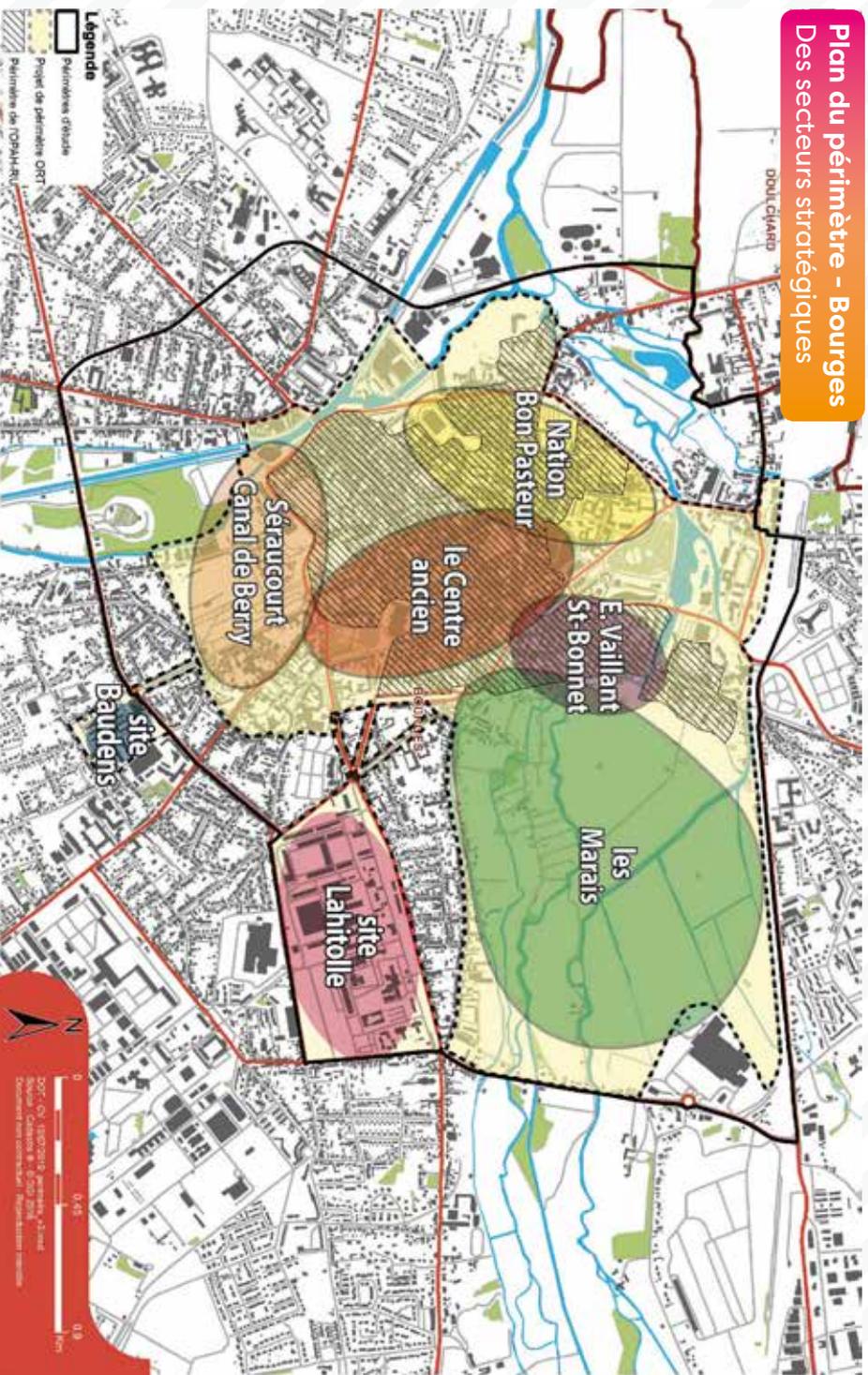
Les objectifs du programme pour Bourges

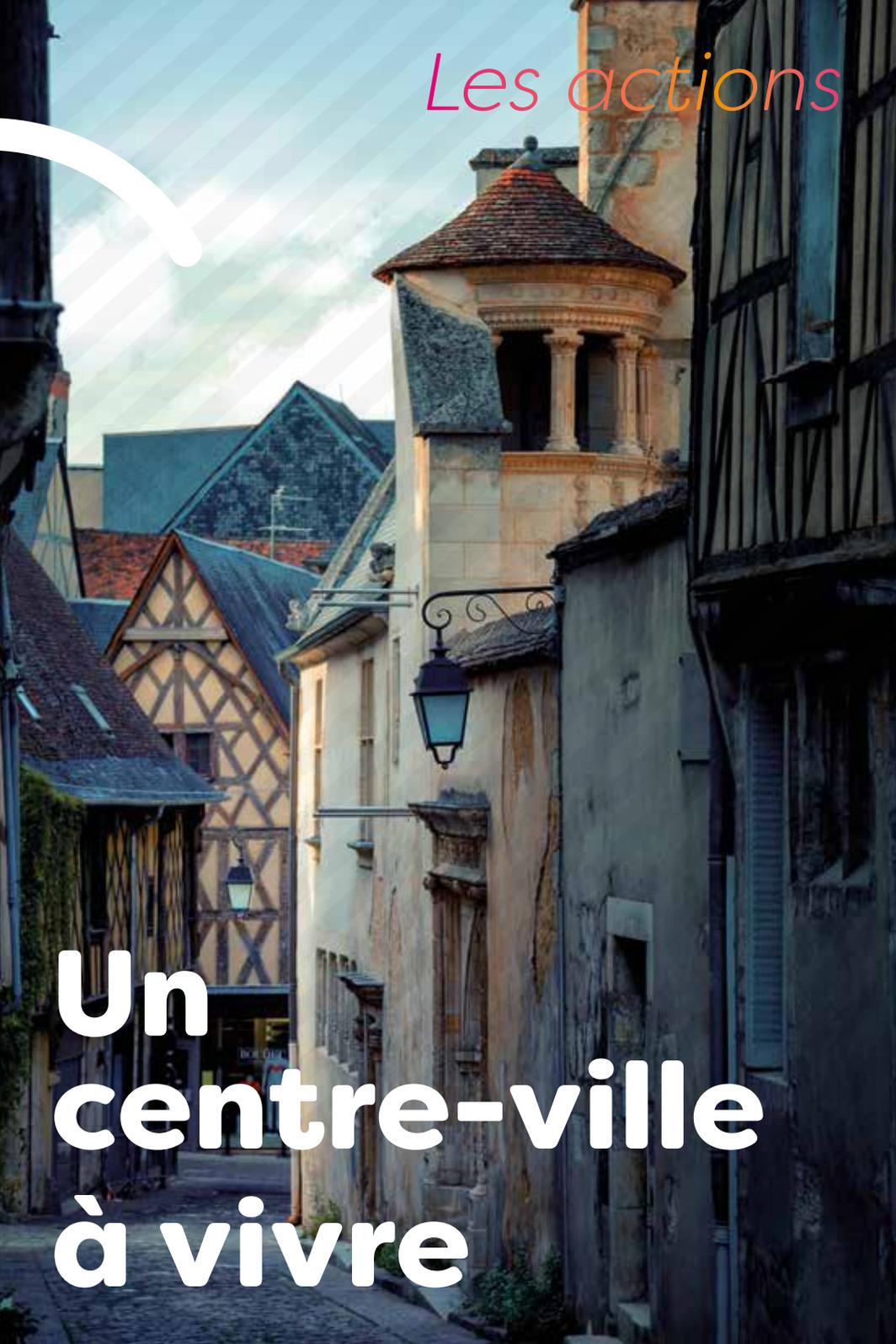
- > Pallier le phénomène de périurbanisation en réaffirmant l'attractivité résidentielle du cœur de ville de Bourges.
- > Construire un véritable centre d'agglomération attractif, à même de jouer son rôle au sein de son système territorial et de proposer une expérience utile et unique.
- > Donner l'envie au plus grand nombre de découvrir le cœur de ville sous toutes ses facettes.



Plan du périmètre - Bourges

Des secteurs stratégiques





Les actions

**Un
centre-ville
à vivre**

Un centre-ville à vivre

Poursuivre la dynamique de rénovation enclenchée en centre-ville

- Mise en place d'un guichet unique : la maison de l'Habitat et du Coeur de Ville
- Une opération « Façades » sur l'hyper-centre en complément de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain

Développer des opérations exemplaires sur des sites mutables

- Un projet pour le site du Bon Pasteur

Compléter l'offre de services de proximité et renforcer les services publics en centre-ville

- Création d'une Maison de santé en centre-ville 2020-2021

Mettre en valeur et garantir la pérennité du patrimoine naturel

- Des marais de Bourges accessibles

Renforcer l'offre d'enseignement supérieur et mettre en valeur le patrimoine bâti

- Réhabilitation de l'École Nationale Supérieure d'Art de Bourges - ENSA (2019-2021)



Les actions

**Un
centre-ville
à fréquenter**

Un centre-ville à fréquenter

Aide à l'implantation et à l'entrepreneuriat commercial

- Maison du commerce et de l'artisanat regroupant les interlocuteurs en charge du commerce à proximité de leur public

Lutter contre la vacance commerciale et développer des outils de pilotage

- Inventaire des activités et bourse des locaux vacants
- Une aide à l'implantation commerciale

Lutter contre la vacance commerciale et développer une nouvelle offre

- Mise en place d'un abattement de 15% sur la taxe foncière des propriétés bâties pour les commerces de moins de 400m²
- Mise en place du droit de préemption commercial

Inciter au report modal de la voiture vers les modes actifs

- Implantation d'une signalétique



Un centre-ville à fréquenter

Développer les modes actifs

- Réalisation de liaisons douces de la nouvelle Maison de la Culture vers le cœur historique

Préserver le patrimoine bâti et développer l'emploi en centre-ville

- Reconversion de la Maison de la Culture en lien avec la création d'une filière musique
- Requalification de la Halle Saint-Bonnet

Embellir le cadre de vie



- Végétaliser le centre-ville en créant et en confortant des espaces de respiration végétalisés, dédiés aux usages de détente et de loisirs.
- Requalifier des espaces publics :



Coursarlon-Cujas- Auron



Moyenne-Commerce



Mirebeau



Gordaine-Jean Girard



Planchat-Nation

Les actions

**Un
centre-ville
à découvrir**

Un centre-ville à découvrir

Diversifier l'offre culturelle et touristique

- Développement du parcours des Nuits Lumière

Dynamiser l'offre muséale

- Modernisation des musées avec la transformation du musée de l'Hôtel Lallemant en Maison des Renaissance

Préserver le patrimoine bâti et diversifier l'offre de destination

- Réhabilitation de l'Hôtel Dieu - 2021-2026
- Grange aux dîmes - 2021-2022

Mettre en valeur et garantir le patrimoine bâti

- Présentation du site du Couvent des Augustins dans le cadre de l'appel à projet « Réinventons nos cœurs de ville »

Diversifier l'offre touristique

- Etude sur la pertinence de réalisation d'une maison des vins à Bourges

Mettre en valeur le patrimoine naturel

- Requalification des berges de l'Auron - 2021-2023





Les Nuits Lumière de Bourges

Un parcours-spectacle unique en France depuis 1999



Hôtel Lallemand

Berceau de la Renaissance en France



Le musée du Berry

La demeure du célèbre juriconsulte Jacques Cujas

La Ville de Bourges a donné carte blanche à 4 architectes berruyers qui se sont appropriés la ville.

Auron - Atelier Carré d'Archd'



Place Cujas - Blatter SAS d'Architecture



+

Square Louis XI - TCA/BP Architecture



Espace de l'Europe - Agaura - Atelier Gauchery - Radigue





BOURGES

Hôtel de ville

11, rue Jacques Rimbault • CS 50003 • 18020 BOURGES Cedex
Tél. 02 48 57 80 00 • Fax 02 48 65 00 77 • Internet : www.ville-bourges.fr